

Jeudi 2 juillet 2015

## « Condroz propre », acte 2 : valoriser les ouvriers communaux

**Les Communes du GAL Pays des Condruses poursuivent la guerre aux déchets sauvages. Respectez le travail des ouvriers communaux !**

• Frédéric RENSON

Canettes, sachets en plastique, mégots de cigarette, coffrets de fast-food... Fini les déchets sauvages qui jonchent les rues ou « se cachent » dans les fossés ? La guerre menée aux déchets sauvages entamée en 2014 par les Communes du GAL (groupe d'action locale) Pays des Condruses n'est pas encore gagnée. Elles ont décidé de poursuivre l'effort avec une deuxième campagne « Condroz propre, j'agis ». « L'année dernière, notre action s'était concentrée sur le repérage des lieux sensibles en termes de déchets sauvages sur le territoire de notre GAL, rappelle Chantal Courard, chargée de mission. Nous avons fait un affichage ciblé par commune où on voyait un endroit local considéré



La lutte contre les déchets sauvages continue sur le territoire du GAL Pays des Condruses.

EdA - 308184870

comme sensible pour montrer aux citoyens ce qu'il se passe chez eux et les sensibiliser. On avait distribué des car-bags, vendu des filets pour remorque à 10€ car les citoyens perdent parfois involontairement des déchets sur la route du parc à containers. Une action de ramassage transcommunale avait com-

plété le programme en mars 2014. » Considérant qu'il faudra du temps pour que le citoyen adopte le réflexe de ne plus jeter ses déchets ne fût-ce que par la fenêtre de la voiture, la volonté des Communes partenaires (Anthisnes, Clavier, Nandrin,

Marchin, Modave et Tinlot) a été de poursuivre l'opération « Condroz propre, j'agis » (exceptée Ouffet) en introduisant un nouveau projet à la Région

wallonne. Soutenue par une enveloppe de 20 000 €, la campagne de communication porte, cette fois, essentiellement sur la valorisation et le respect des ouvriers communaux en charge de la propreté des voiries et qui sont donc directement confrontés à la problématique des déchets sauvages. Avec, notamment, un affichage localisé sur la question : combien de temps encore devra-t-il ramasser mes déchets ? « Les communes mettront les affiches le long des routes principalement impactées, près des bulles à verre, dans les commerces, dans les écoles... Nous leur fournissons également des autocollants à placer sur les véhicules des ouvriers et des gilets fluos pour renforcer leur visibilité. Enfin, il y a des folders pour informer les citoyens sur la longévité des déchets et sur les lieux les plus impactés dans leur commune. »

« C'est intéressant d'avoir cette unité dans les supports de communication, car les citoyens voyagent d'une Commune à l'autre, se réjouit Cilou Louviaux, la bourgmestre de Tinlot. En termes d'organisation, c'est nickel. La coordination par le GAL est une force. » ■

### 25 poubelles pour écraser ses canettes



Écraser ses canettes, c'est ludique et pratique grâce à la poubelle spéciale.

Autre outil d'action à disposition des communes, 25 poubelles techniquement pensées pour écraser les canettes vont être réparties sur le territoire du GAL Pays des Condruses. « Libre aux communes de les placer principalement aux abords des lieux où on consomme des canettes, comme les commerces, écoles et halls omnisports », explique Chantal Courard,

chargée de mission au GAL. Quant aux lieux régulièrement impactés par les déchets sauvages, ils ne varient pas d'une commune à l'autre. « Les entrées de village, les fossés proches de la nationale 63, les abords des bulles à verre et l'accès au parc Intradel que nous partageons avec Tinlot et Modave », énumère par exemple Philippe Dubois, le bourgmestre de Clavier. ■ F.R.

### « Il faudrait sanctionner les gens »

« À Modave, nous avons observé une diminution du nombre de sacs ramassés depuis la première opération que nous avons menée entre le 1<sup>er</sup> juillet 2014 et le 30 avril 2015. » Cette observation de Valérie Stavaux, employée communale à Modave, n'est sensiblement pas partagée par tous sur le territoire du GAL Pays des Condruses. « Je pense que l'impact de ces campagnes doit avant tout être visuel et sur la sensibilisation, estime ainsi Philippe Dubois, le bourgmestre de Clavier. On serait peut-être déçu à la lecture des kilos encore ramassés le long de nos routes. »

En première ligne pour confirmer cette situation, Dino Lemos et Dylan Holtzheimer regrettent de devoir régulièrement affronter des dépôts de déchets sauvages. « Il y a les vieux matelas, les jouets et, avant le départ en vacances, les restes du congélateur,



Dino et Dylan souhaitent qu'on sanctionne les incivilités.

soupirent les deux ouvriers communaux anthisnois. Les gens ne sont pas respectueux de notre travail. On espère que cette nouvelle campagne axée sur notre métier aura un effet positif. »

Les deux collègues miseraient davantage encore sur une politique répressive pour décourager les auteurs d'incivilités. « Il faut

sanctionner les gens ou placer des caméras près des bulles à verres. »

Les conditions se mettent progressivement en place au niveau de la zone de police du Condroz, à écouter le Claviérois Philippe Dubois. « On a lancé une procédure de sanctions administratives, confirme le bourgmestre par ailleurs président de la zone de police. Nos policiers auront le rôle d'agents constatateurs, et la Province nous mettra un agent sanctionnateur. Il va falloir compléter le règlement de police. » Mais de là à complètement éradiquer les déchets sauvages... « Il est difficile de prendre quelqu'un sur le fait car on ne saurait avoir un policier partout, concède Cilou Louviaux, la bourgmestre de Tinlot. En tant que bourgmestre, je n'aurai aucune autorité si ce n'est de conseiller la personne à ne plus répéter son geste. » ■

F.R.